



## CONSEIL SYNDICAL DU 23 MARS 2021

### 2021.003 - DEMANDE DE FINANCEMENT 2021 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE POUR L'ANIMATION DE LA MISSION AGRICULTURE ET ALIMENTATION DU PAYS D'ARLES

Nombre d'élus en exercice : 24			Procurations	Suffrages	Date de la convocation
<u>Présents</u> 18	<u>Suppléants</u> 2	<u>Absents</u> 8	2	<u>Pour</u> 20	17 mars 2021

#### Présents

ACCM : Monsieur Patrick de CAROLIS, Madame Marie-Rose LEXCELLENT, Monsieur Jean-Michel JALABERT, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Christian GILLES ;

CCVBA : Monsieur Bernard WIBAUX, Madame Anne PONIATOWSKI, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Jean-Christophe CARRE (suppléant), Madame Alice ROGGIERO (suppléante) ;

TPA : Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Yves PICARDA Monsieur Michel PECOUT, Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE.

#### Absents excusés

ACCM : Monsieur Fabien BOUILLARD, Saintes-Maries-de-la-Mer, Madame Laurie PONS ; Monsieur Hervé MISTRAL,

TPA : Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN, Monsieur Max GILLES ;

CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI, Madame Pascale LICARI ;

Procurations : Madame Laurie PONS à Monsieur Jean-Christophe DAUDET.

o\_o\_o\_o\_o\_o\_o\_o\_o\_o\_o\_o\_o\_o\_o\_o

Rapporteur : Monsieur Lucien LIMOUSIN

**Vu** la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 portant avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt et notamment son article 1 ;

**Vu** la délibération n°2016.025 du 27 juillet 2016 portant engagement du territoire dans un projet alimentaire territorial à l'échelle des Bouches du Rhône, en co-pilotage avec la Métropole Aix-Marseille Provence ;

**Vu** la délibération n° 2017.22 du Comité syndical du 23 juin 2017 approuvant les termes de la Charte agricole du Pays d'Arles.

**Vu** la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, EGAlim ;

**Vu** la délibération n° 2019.034 du 16 décembre 2019 approuvant le dossier de labellisation du Projet alimentaire territorial de la Métropole Aix Marseille Provence et du PETR du Pays d'Arles incluant notamment un diagnostic, une stratégie, une gouvernance, le dispositif d'évaluation, les lettres de soutien d'acteurs publics et privés et les premières actions 2020 ;

**Vu** la délibération n°2021.001 du 23 mars 2021 portant sur l'adoption du Rapport d'Orientations Budgétaires.

**Le contexte**

**Considérant** les missions confiées au PETR du Pays d'Arles par les intercommunalités membres en matière d'agriculture et d'alimentation à savoir, l'élaboration et l'animation d'une Charte agricole adoptée en 2017 et le co-pilotage aux côtés de la Métropole Aix-Marseille Provence d'un projet alimentaire territorial construit avec les acteurs publics et privés du territoire ;

**Considérant** la formalisation du Projet alimentaire territorial, reconnu par l'Etat en février 2020 sur la base d'une démarche soutenue par de nombreux acteurs publics et formalisée dans un dossier comprenant un diagnostic, une stratégie et une gouvernance ;

**Considérant** le plan d'action triennal du Projet Alimentaire Territorial validé lors d'un comité de pilotage en décembre 2020, et les moyens nécessaires à sa déclinaison sur le Pays d'Arles ;

**Considérant** la formalisation d'un plan d'action de la mission agriculture –alimentation du PETR pour l'année 2021 inscrite au budget 2021, approuvé par délibération n° 2021.010 du Conseil syndical du 13 avril 2021 ;

**Considérant** la nécessité de doter le PETR du Pays d'Arles de moyens dédiés à la mission agriculture et alimentation pour soutenir la mise en œuvre opérationnelle et le suivi des actions inscrites ;

**Considérant** le partenariat étroit avec le Conseil départemental des Bouches du Rhône, se concrétisant notamment par son soutien financier sur cette ambition depuis 2017 ;

Le PETR du Pays d'Arles prévoit de mettre en œuvre les actions suivantes en 2021 :

- L'animation des instances de gouvernance et des partenariats liés à l'agriculture-alimentation au sein du PETR et en lien avec le PAT,
- La mise en œuvre et/ou le suivi des actions inscrites au plan d'action 2021 de la mission agriculture et alimentation, détaillé en annexe 1 de la présente délibération,

Le budget prévisionnel 2021 exposé ci-après fait l'objet d'une demande de financement auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Charges de personnel (coordination et animation)	106 342,36 €	CD 13 (14.1%)	46 000,00 €
Frais d'animation/pilotage, Animation de la mission agriculture-alimentation, contribution au pilotage du PAT, AMO RHD PAT, Mise en œuvre et/ou suivi des actions du plan d'action 2021	230 240,00 €	Etat (paniers partagés + Plan de relance) (31.3%)	102 200,00 €
		Métropole AMP (4.6%)	15 048,00 €
		Autofinancement (50%)	173 334,36 €
<b>Total dépenses</b>	<b>336 582,36 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>336 582,36 €</b>

Ainsi, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

**1 – SOLLICITER** une aide financière du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour soutenir  
PETR du Pays d'Arles – Couvent Saint Césaire – Impasse des Mourgues - 13200 ARLES  
Conseil syndical du 23 mars 2021

la mission agriculture et alimentation du PÉTR du Pays d'Arles ;

**2 - PRENDRE** à la charge du budget du PÉTR du Pays d'Arles le complément de financement dans le cas où l'aide attribuée serait inférieure au montant sollicité ;

**3 - AUTORISER** le Président à signer tout acte afférent à cette demande ;

**4 - PRÉCISER** que les crédits seront portés aux budgets 2021 de la structure.

LA DÉLIBÉRATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

**Le Président**



**ANNEXE 1 : Actions 2021 à mettre en œuvre par la mission agriculture et alimentation du PETR**

<b>FINANCEMENTS PETR ET MAITRISE D'OUVRAGE PETR</b>	Contribution à la réalisation du <b>Salon des agricultures de Provence</b>
	<b>Contribution au fonctionnement du PAT</b> en co-pilotage avec la Métropole. Recrutement des prestataires pour accompagner les co-pilotes : AMO assistance à maîtrise d'ouvrage pilotage, communication, évaluation.
	<b>Projet global Restauration Hors Domicile</b> monté en partenariat avec la Métropole comprenant une AMO restauration hors domicile et la création d'un poste RHD à l'échelle des Bouches-du-Rhône.
<b>FINANCEMENTS PETR - AUTRES MAITRISES D'OUVRAGE</b>	Soutien à la Chambre d'Agriculture 13 pour l'accompagnement en agroécologie de 15 producteurs dans le cadre du <b>projet SAE<sup>2</sup></b>
	<b>Soutien au Collectif de producteurs AOP/IGP "Entre Alpilles, Crau et Camargue"</b> pour renforcer l'animation et la communication auprès du grand public et des scolaires
<b>INGENIERIE PETR</b>	Mise en œuvre de <b>6 formations vers une restauration collective durable</b> à destination des communes
	Organisation d'une nouvelle opération solidaire des <b>Paniers partagés du Pays d'Arles</b> (si financements de l'Etat confirmés)
	Organisation du <b>Salon des agricultures de Provence</b> avec les copilotes et avec les acteurs représentant le Pays d'Arles (agriculteurs, communes/scolaires, associations, entreprises...)
	<b>Participation au copilotage du PAT</b> et notamment le suivi des AMO des actions mutualisées, à la communication, aux 5 Fabriques thématiques, au Comité des financeurs
	Participation au <b>groupe de travail PAT sur la distribution</b> , notamment orientée vers la GMS et les commerces de proximité pour favoriser leur approvisionnement en produits locaux
	Poursuite de l' <b>étude sur les services écosystémiques</b> avec le CEREMA
	Accompagnement des collectivités du Pays d'Arles dans l'objectif final de <b>dynamiser le foncier agricole en lien avec le SCOT</b>
	Suivi d'une <b>étude terrain sur l'agritourisme en Pays d'Arles</b> : état des lieux partagé, axes d'intervention prioritaires
	<b>Accompagnement de projets sur le territoire en lien avec l'accessibilité des produits, les pratiques de consommation et la précarité alimentaire</b> (Solaal, CPIE, Petit à Petit, Cuisine collaborative, Epicerie sociale itinérante...)
	<b>Accompagnement et suivi des projets émergents sur le territoire notamment via le dispositif LEADER</b> (En 2021 : Agroécologie des Parcs, Domaine des Possibles, ADEAR, Ferme pédagogique, Agritourisme, Stockage carbone du Foin de Crau, ...). Recherche de financement pour les projets.
<b>Accompagnement et suivi des réflexions et projets émergents sur le territoire</b> (développement d'une filière soude naturelle, filtration des eaux en Camargue, ...)	